

24h SANS NOUS



24H SANS TRAVAILLER

24H SANS CONSOMMER



1^{ER} MARS 2010

LA JOURNÉE SANS IMMIGRÉS

Rassemblement devant toutes les mairies de France : 12h - 14 h
Plus d'infos : www.lajourneesansimmigres.org

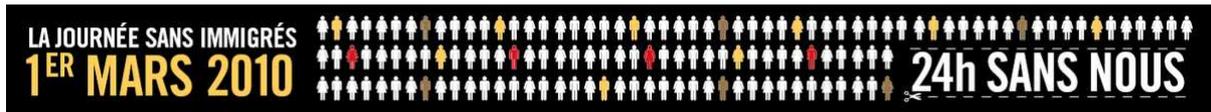
Visuel de Eleonora Machline pour "La journée sans immigrés : 24h sans nous"

contact@lajourneesansimmigres.org

Infos : <http://www.lajourneesansimmigres.org>

Forum : <http://forum.lajourneesansimmigres.org>

Merci de respecter l'espace public en jetant ce document dans une poubelle.



La plupart des immigrés et perçus comme tels sont français !

La considération portée aux immigrés et ceux qui sont issus de l'immigration ne cesse de se dégrader dans notre pays. Ils cristallisent par leur présence tous les maux. Ils sont vus comme un danger qui menace l'identité française et la République, ceux qui « profitent » sans participer à la production de ses richesses matérielles, humaines et culturelles. Ce traitement inadmissible qui blesse les immigrés dans leur chair bafoue leur dignité, porte atteinte à l'image de la France, crée des tensions entre les citoyens de notre pays et nuit durablement au vouloir vivre ensemble. Nous avons choisi de dire stop à cette instrumentalisation obscène de l'immigration et de montrer la place et l'apport des immigrés dans notre pays.

LA JOURNÉE SANS IMMIGRÉS EN 4 POINTS

1) Qu'est-ce que « La Journée Sans Immigrés ? »

C'est le jour où nous tous, Immigrés, Descendants d'Immigrés et Citoyens Solidaires ne participeront pas à la vie économique : nous ne consommons pas, ni ne produisons ! De cette manière, l'ensemble de la population remarquera que notre présence dans ce pays est positive et contribue à sa richesse. Nous entendons dénoncer les discours et les représentations visant à nous stigmatiser et démontrer que nous représentons un apport essentiel (économique, politique, social, culturel...) à notre pays. Nous sommes des citoyens à part entière !

2) Quand a lieu cet événement ?

Le 1er mars, en référence à l'entrée en vigueur de la loi CESEDA. Ce « Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'asile » réduit l'immigré à un objet économique. Symboliquement, nous ne pouvons trouver de meilleur jour pour agir et démontrer que notre présence est bénéfique économiquement et contribue à la prospérité. Nous sommes des salariés et des entrepreneurs comme les autres.

3) Qui organise la Journée Sans Immigrés ?

« La journée sans immigrés 24h sans nous » est une association indépendante. Nous sommes un large collectif national avec des représentations dans toutes les régions de France. Français et immigrés de tous horizons, nous avons en commun d'être conscients de l'apport de l'immigration à notre pays et souhaitons que cet apport soit reconnu à sa juste valeur.

4) Pourquoi participer à «La Journée Sans Immigrés» ?

En n'allant pas travailler et en ne consommant pas, nous voulons faire comprendre à nos concitoyens, représentants politiques, collègues de travail, camarades d'université, voisins, amis, patrons et commerçants que nous tous contribuons à la grandeur de ce pays. Nous espérons que le 1er mars 2010 sera une date historique qui permettra une véritable prise de conscience ! Par notre absence, nous marquerons la nécessité de notre présence !

**Notre message est clair : vivre ensemble dans le respect des valeurs républicaines et avec dignité !
La plupart des français et perçus comme tels sont immigrés !**

BULLETIN D'ADHESION :

Oui ! J'adhère à l'association « La journée sans immigrés : 24h sans nous ! »

Mon adhésion permettra à l'association de faire vivre le mouvement et d'organiser la journée du 1^{er} mars 2010 tout en garantissant son indépendance !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

E-mail :

Nature de l'adhésion : Membre actif : 5 € 10 € 15 € ou plus Membre bienfaiteur : (150 € ou plus)

Date : le / ... / 20... A..... Signature :

Par mandat ou chèque libellé à l'ordre de « Association LJSI »

Adresse : Association LJSI

Maison des associations / Boîte aux lettres n°81 / 22, rue Deparcieux 75014 PARIS

Merci de respecter l'espace public en jetant ce document dans une poubelle.